COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DE L'IREMAM DU 8 AVRIL 2010

Ordre du jour :

Budget 2010

Proposition de nouvelles candidatures « Chercheur associé IREMAM »

Questions diverses

Présents : G. Alleaume, H. Claudot-Hawad, A. Debray-Décory, I. Grangaud, D. Gril, F. Imbert, F. Le Houerou, H. Lessan-Pezechki, B. Marino, D. Rouvier, F. Siino.

Invitée : M. Laakili.

Excusés: R. Jacquemond, P. Larcher, S. Latte-Abdallah, F. Lorcerie.

Absent: V. Geisser.

Secrétaire de séance : C. Hovaguimian,

I. Introduction:

Une réunion ouverte à tous les personnels de l'IREMAM afin de préparer le conseil de laboratoire du 8 avril s'est tenue la veille. A cette occasion, un certain nombre de points ont été abordés et listés à l'attention des membres du conseil de labo et de la direction comme base de discussion. Lecture en est donnée avant même l'adoption de l'OJ (document en **annexe 1**).

Ghislaine Alleaume prend la parole pour donner ses réponses sur les différents points abordés.

Tout d'abord, elle déplore que l'on n'ait pas utilisé la procédure régulière pour faire porter des points supplémentaires à l'ordre du jour et que l'on ait opté pour cette forme pétitionnaire. Elle ajoute qu'en outre, si les chercheurs et enseignants-chercheurs avaient participé plus régulièrement aux conseils de labo ou aux assemblées générales, ils auraient eu les réponses demandées sur la plupart de ces questions.

Ainsi, en ce qui concerne les questions relatives au quadriennal (<u>point 4</u>), Ghislaine Alleaume rappelle que l'assemblée générale du 2 mars dernier leur était entièrement

consacrée et donnait toutes les réponses relatives à l'organisation et au déroulement du rapport : état d'avancement du bilan, calendrier, consultation en vue des prospectives.

Si les responsables d'équipe n'ont à ce jour toujours pas été sollicités pour les prospectives du prochain quadriennal, c'est parce que le débat général sur ce point est prévu lors d'une prochaine assemblée générale. Ils ont été sollicités pour l'instant uniquement pour le bilan des programmes en cours. Des prémices de ce débat ont eu lieu lors de la dernière AG.

Ghislaine Alleaume informe que le bilan est actuellement rédigé avec les informations qui ont été fournies par les responsables de programmes et à l'aide des fiches individuelles des chercheurs et enseignants (demandés en décembre 2009). Ce bilan aurait du être envoyé fin février avec le dossier d'autoévaluation mais tous les labos, ou presque, ont pris du retard.

Un compte-rendu de l'AG du 2 mars a été demandé.

Sur la question de l'intérim en cas d'absence de la direction (point 3), il a été rappelé que Homa Lessan-Pezechki n'a été officiellement nommée en qualité de directrice adjointe que très récemment et que François Siino avait la délégation de signature pour le CNRS et l'Université jusqu'il y a peu de temps. Dorénavant, il a la délégation de signature uniquement pour le CNRS car l'Université a supprimé les délégations de signature et à ce jour Ghislaine Alleaume est le seul ordonnateur pour l'Université. Homa devrait bientôt avoir les délégations de signature.

Frédéric Imbert signale à ce sujet que l'Université tente de soulager les responsabilités d'Homa à la fac afin qu'elle puisse assumer correctement ses fonctions de directrice adjointe de l'IREMAM. Elle sera de plus en plus impliquée dans les décisions du laboratoire.

II. Budget prévisionnel 2010 (annexe 2) :

Sur l'élaboration du budget (<u>point 2</u>), Ghislaine Alleaume répond d'abord en rappelant comment est élaboré le BP, par simple ventilation des demandes individuelles ou collectives adressées par les équipes et les responsables de programmes ou de services. Elle tient également à préciser que depuis 2008 elle n'a refusé que très peu de demandes. Elle souligne que les responsables d'équipe ont mis beaucoup de temps à faire remonter leurs demandes pour l'année 2010.

Il est demandé plus d'échanges et de transparence sur les demandes/projets des équipes comme à l'époque où la commission scientifique du laboratoire existait : échanges, discussions, circulation d'information autour des projets des uns et des autres. Il a été proposé d'organiser des réunions inter-équipes ou encore la mise en place d'une news letter ou un blog sur l'intranet du labo. Un besoin de plus de discussion collective se fait ressentir.

Ghislaine Alleaume répond que la légitimité de la Commission Scientifique (non statutaire) avait été remise en cause par ceux-là mêmes qui en déplorent aujourd'hui la disparition et que la présente réunion du CL, élargi en commission budgétaire (en présence de la gestionnaire) avait précisément pour objet débattre des arbitrages éventuels. Isabelle Grangaud précise que le problème est que les projets ne sont pas discutés dans le CL, qui devait légitimement succéder dans cette tâche à la CS

et ce n'est pas le cas. Ce point souligne un problème de structure dans le laboratoire qui n'est pas doté à ce jour d'une instance susceptible de discuter largement des projets des uns et des autres.

Ghislaine Alleaume passe donc à la présentation du budget prévisionnel. Toutes les demandes de budget ont été acceptées pour 2010. Le budget est légèrement déficitaire car les demandes sont en augmentation alors que toutes les dotations ont été réduites de 10%. On peut néanmoins espérer atteindre l'équilibre, car cette année le salaire de Myriam Laakili est pris en charge par l'Université.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté : il faut donc rester vigilant sur les dépenses de téléphone et la consommation de papier. Il faut utiliser la fonction « recto-verso » de l'imprimante au maximum. Les impressions de mémoires ou tout ou parties de thèse doivent impérativement se faire à l'extérieur du labo et à la charge des étudiants.

Une précision a été apportée sur la différence entre le montant demandé et le montant accordé au programme FMAM cette année: les séminaires sont entièrement financés mais pour la production de films il faut aller chercher les financements ailleurs.

Une demande de crédit spécifique de 10 000 € pour le financement de la participation de l'IREMAM au Wocmes a été faite auprès du CNRS mais à ce jour aucune réponse n'a été encore donnée. Pour l'instant 4200€ HT ont été engagés pour le Wocmes. Il ne reste que le transport des participants à financer.

Une parenthèse sur la Mesa a été faite : chaque année deux invitations sont envoyées à l'IREMAM. Il faut éviter que ce soit toujours les mêmes équipes qui y soient représentées.

Les seuls refus portent sur deux demandes de participation au financement de colloques: un à Rabat sur le judaïsme au Maghreb qui est un très bon projet mais sur lequel il n'y a aucun participant de l'IREMAM, et un à Tunis dans lequel un seul participant de l'IREMAM est présent et pour lequel il est demandé au labo de financer les transports de tout ou partie des participants venant de France (pour la plupart de l'EHESS).

Enfin, en réponse à la demande de débats sur les projets, Ghislaine Alleaume rappelle que l'intranet du labo est également fait pour y déposer les projets et en discuter ouvertement. Il faut consulter régulièrement le site qui est tenu à jour.

III. Questions diverses:

Année du Maghreb (<u>point 1</u>): La revue est l'objet d'un conflit violent qui oppose des personnes appartenant à diverses équipes de l'IREMAM et menace la cohésion du laboratoire.

Rappel des faits : Ce conflit a été ouvert par la diffusion du compte-rendu de la première réunion du comité des publications. Il évoquait la programmation de l'Année du Maghreb et annonçait le thème retenu pour le numéro 2011 (sur le

Sahara), confié à une personne extérieure à l'IREMAM et qui est en conflit ouvert avec une équipe du labo.

Les chercheurs concernés par ce conflit ont demandé le retrait de ce dossier et menacent, si le projet en est maintenu, de quitter le laboratoire. D'autre part, le rédacteur en chef de l'Année du Maghreb menace de démissionner de ses fonctions de rédacteur si ce dossier est retiré. Enfin, le responsable du numéro 2010 menace de son côté de ne pas rendre le dossier dont il a la charge (la remise des textes devait se faire en avril) si celui de 2011 est ajourné. Cette situation réactualise un conflit entre deux équipes du laboratoire.

Afin de temporiser la situation, les membres du conseil de laboratoire ont proposé à l'unanimité une motion (annexe 3).

II. Candidatures Chercheur-associé IREMAM:

On passe ensuite à l'examen de quatre demandes d'association à l'IREMAM.

Emilie BARRAUD, équipe « Marges et identités plurielles du Nord de l'Afrique », candidature acceptée.

Edouard METENIER, équipe « Histoire du monde musulman. Religion, droit, société », candidature acceptée.

Andrew YIP, équipe « Marges et identités plurielles du Nord de l'Afrique », candidature acceptée.

Gilles REMILLET, équipe « Marges et identités plurielles du Nord de l'Afrique », candidature acceptée.

ANNEXE 1

Conseil de laboratoire du 8 avril 2010 Points soulevés par les membres du laboratoire

On a tenu une réunion hier, ouverte à l'ensemble des membres du labo.

Réunion dans l'urgence, liée au malaise palpable dans le laboratoire dont il est nécessaire de parler dans ce CL.

En effet, le CL va traiter du budget : or les problèmes de budget sont directement liés aux choix scientifiques du laboratoire (et le labo, ce sont tous ses membres), choix qui nécessitent une concertation pour déterminer les priorités scientifiques du laboratoire en ayant connaissance des projets des uns et des autres.

Quatre points nous paraissent indispensables à discuter :

- 1 : les choix et les priorités scientifiques qui fondent la communauté formée par le labo
- 2 : En relation avec ces choix concertés, la détermination du budget
- 3 : la question de la représentation de la direction dans le laboratoire 4 : le Quadriennal et la reconduction de la direction actuelle

1 : Les choix scientifiques :

Ils engagent durablement le laboratoire, et permettent de définir une communauté. Or on observe différents hiatus qui touchent aux critères pour établir des choix scientifiques.

- a : Le problème lié aux choix de l'Année du Maghreb
 - une revue financée par le labo et considérée comme une « vitrine » du labo, L'Année du Maghreb, décide de confier un dossier sur l'un des champs de spécialité du laboratoire (ici le Sahara) à un chercheur externe, contesté scientifiquement et éthiquement par les membres du labo travaillant sur ce champ. Cette manière de procéder conduit nécessairement à la rupture : les membres de l'équipe 5 concernés par cette affaire non seulement ne voient plus ce qui les relie à ce laboratoire, mais en plus refusent totalement de cautionner, pour des raisons de responsabilité scientifique et éthique, un laboratoire capable de faire ce choix.

Montre en tout cas qu'il y a un travail commun à mener avec différents membres de l'IREMAM autour du thème « crises politiques, terrains et sciences »

- b : Qu'en est il du financement des ateliers au Wocmes ? Est-il nécessaire que le laboratoire finance aussi massivement la participation à un même événement scientifique au détriment d'autres activités ? Une concertation sur ce thème aurait à nouveau permis de dégager les priorités du laboratoire dans ce domaine
- 2 : La répartition du budget et les projets individuels et collectifs:

Le laboratoire n'a pas vocation à censurer les projets des uns et des autres. On doit veiller à répartir équitablement le budget entre les demandes qui doivent faire l'objet d'échanges scientifiques. C'est pourquoi la circulation préalable au vote du budget des projets des uns et des autres est nécessaire (encore une fois pas pour censurer mais pour « connaître »). D'où:

- l'importance de ne pas dissocier projets et budget
- le manque ressenti par l'abandon de la commission scientifique qui avait cette mission. Celle-ci devait être menée au sein du CL, mais ce n'est pas le cas.

3 : Le problème de la représentation de la direction

- la directrice a absolument le droit de s'absenter. Mais le labo ne peut se passer de sa représentation. Or en l'absence de GA, personne jusque là ne l'a remplacée, et il s'en est suivi beaucoup de confusion dans le laboratoire pour tous ses membres. Et le sentiment grandissant d'une forte opacité des décisions.
- Homa a été nommée. Mais jusqu'ici elle n'a jamais été associée à la direction (sinon très superficiellement). Par ailleurs elle est très occupée par ses lourdes responsabilités universitaires cette année.
- La délégation, non pas de forme (ni formelle) mais de fond, c'est-à-dire associant réellement d'autres membres du labo, parait une nécessité.

4 : Quadriennal et reconduction de la direction :

a: Le Quadriennal:

- Ou en est-on : du bilan ; de la prospective ? quels sont les délais ? qui s'occupe de rédiger l'ensemble ?
- Les chefs d'équipe disent ne pas avoir été sollicités, ni les membres des équipes n'ont eu à se prononcer sur l'état de la prospective. Comment rédiger une prospective sans entamer une vaste discussion sur le contenu ?

b : Reconduction de la direction :

- une prospective engage celui qui la signe : est ce à dire que GA se représente au labo ?
- Ne doit-on pas envisager une concertation sur ce point?

ANNEXE 2

Budget prévisionnel 2010

	CNRS 0B1	CNRS	UP	UP	UP 74P380003	U3	
			74L744001	74L744002			
Intitulé	Moyens annuels	Crédits spécifiques	Moyens annuels	Crédits FIR	Co-tutelles de thèse	CDD	Total BP
	85 000,00		50 770,00	5 500,00		13 200,00	154 470,00
RECHERCHE							
Equipes							
Equipe 1 Resp.Elizabeth Picard							3 000,00
Equipe 2 Resp.Pierre Larcher							3 300,00
Equipe 3 Resp.Nicolas Michel							6 727,00
Equipe 4 Resp.Françoise Lorcerie							2 760,00
Equipe 5 Resp.Hélène Claudot-Hawad							6 500,00
Soutien doctorants et Master							11 000,00
Délégations colloques							1 050,00
WOCMES	4 275,00						10 000,00
Rencontres de l'IREMAM	219,73		980,00				1 199,73
Année du Maghreb	3 000,00						3 006,00
Soutenances de thèse							3 000,00
total							51 542,73
PROGRAMMES TRANSVERSAUX							
FMAM							3 000,00
PRUA	•					İ	2 000,00
Alexandrie moderne						1	1 000,00
total							,
COLLOQUES, JOURNEES d'ETUDE						-	6 000,00
Réunion du GIS Dialectologie maghrébine et							0 000,00
études berbères	1 000,00						1 000,00
Soufisme et production écrite au XIXe siècle	2 000,00			2 000,00			4 000,00
CR Encylopédie Berbère	2 000,00		1 000.00	2 000,00			1 000,00
Journées Bottero			1 000,00	500,00			1 500,00
Femmes cinéastes en Méditerranée	3 100,00		. 000,00	000,00			3 100,00
Oralité et écriture	3 100,00						3 100,00
Villes et sciences humaines							3 000,00
Les acteurs des transformations foncières en							0 000,00
Méditerranée au XXe siècle							5 700,00
total							22 400.00
Actions en partenariat						-	22 400,00
Rencontre des doctorants médiévistes						-	
total							
Participation Labo aux contrats						-	
ANR Golfe						-	
ANR MOFIP						-	
PACA MOFIP							
ANR Balnéorient						-	
ANR Isthme						-	
total		-	-	-	-		
TOTAL GENERAL				-	-		79 942,73

ANNEXE 3

Motion du conseil de laboratoire de l'IREMAM

Au cours du conseil de laboratoire de l'IREMAM qui s'est tenu le jeudi 8 avril 2010, les membres du conseil ont été informés que la préparation du numéro de l'année 2011 de *L'Année du Maghreb* sur le Sahara n'a pas pu faire l'objet d'une consultation approfondie au sein du comité de rédaction de cette revue. Ceci a eu, au sein du laboratoire, des répercussions qui affectent profondément sa cohésion et donc le bon fonctionnement de la revue. En conséquence, les membres du conseil de laboratoire estiment nécessaire que la préparation de ce numéro soit réexaminée en toute connaissance de cause, dans ses tenants et aboutissants, par le comité de rédaction.